

## PROCES VERBAL SEANCE DU 30 MARS 2016

**Le 30 mars 2016, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Mme LENFANT, maire.**

**Présents** Mmes ABRAHAM Marylène, ARNAUD Chantal, DERUELLE José-Inès, LENFANT Marie-Joëlle, LETARD Carole,  
Mrs LAMBERT Patrick, MASSÉ Nicolas, MENNEREUIL Gérald, Michel PEYRAT

**Absents** : BACHELOT Stéphanie, PASCUAL Lisa, LÉCUYER Emmanuel, LONGUET Alain, HENRY Nicolas, NERDEUX Pascal

**Pouvoir** : BACHELOT Stéphanie à DERUELLE José  
PASCUAL Lisa à LENFANT Marie-Joëlle  
HENRY Nicolas à LETARD Carole  
NERDEUX Pascal à LAMBERT Patrick

Madame Deruelle assure le secrétariat de séance.

### Ordre du Jour :

1. Urbanisme
2. Compte Administratif 2015:
  - a) Approbation du CA 2015
  - b) Approbation du Compte de Gestion 2015
3. Budget Primitif 2016:
  - a) Affectation du résultat 2015
  - b) Taux d'imposition 2016
  - c) Budget primitif 2016
4. Attribution d'un fonds de concours au titre des amendes de police
5. Acquisition d'une parcelle le long du chemin des Perrais
6. Ouverture des devis pour création des murets au cimetière
7. Rétrocession des espaces communs – lotissement allée Riant Cottage
8. Réception de don
9. divers

Madame le maire demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour :

- l'acquisition d'un PC pour le secrétariat
- le renouvellement de baux ruraux.

#### **1- Urbanisme :**

**DP 027 014 16 A0001** : Mr LUWEZ Matthieu, 6 rue du vieux lavoir, pose palissade

**DP 027 014 16 A0002** : Mr DECOUR Sullivan, 3 allée Pierre Cazelles, abri de jardin

**DP 027 014 16 A0003** : Mr PREVOST Jean Luc, 7 rte d'Evreux, réfection de clôture

**DP 027 014 16 A0004** : Mr DESTREE Jérôme, 3 rue de la petite couture, pergola

**DP 027 014 16 A0007** : Mr SAPIN Wilfried, 3 rue des Moissons, clôture

**DP 027 014 16 A0008** : Mr CAPEL Yves, 2 allée Pierre Cazelles, clôture et portail

**DP 027 014 16 A0009** : Mr AMERICA Michel, 1 rue des roitelets, remplacement des portes et fenêtres

**PC 027 014 16 A0002** : Mme FRANCOIS, 14 rue du vieux lavoir, pose chalet de loisir

**PC 027 014 16 A0003** : Mr CAUCHIE Earl 51 rue des blancs monts, extension bergerie

**PC 027 014 16 A0004** : Mr DUVAL Cyril , 23 ruelle des Bourbes, aménagement des combles avec ouvertures de toit

**Avis favorable : 13 votants, 13 pour**

**DP 027 014 16 A0005** : Mr CHAMPION Patrick, 31bis rue des blancs monts, abri de terrasse

**Avis favorable : 6 pour, 5 contre, 1 abstention**

**DP 027 014 16 A0006** : Mr PILLARD Vincent, 1 allée Pierre Cazelles, clôture

**Avis favorable sous réserve du respect du règlement du lotissement : 6 pour, 5 contre, 1 abstention**

## **2- Vote du CA et approbation du compte de gestion**

**délibération 2016-008**

Madame LENFANT présente le Compte Administratif 2015.

Excédent fin 2014 : 463 534.69 €

CA 2015	SECTION de FONCTIONNEMENT	SECTION d'INVESTISSEMENT
Recettes	410 432.53 €	190 503.80 €
Dépenses	380 311.73 €	432 991.80 €
Solde 2015	30 120.80 €	- 242 488 €
Résultat 2014 reporté	233 708.51 €	+ 229 826.18€
<b>Résultat 2014</b>	<b>263 829.31 €</b>	<b>- 12 661.82 €</b>

L'excédent global fin 2015 est donc de 251 167.49 euros.

Le compte administratif est identique au compte de gestion de la Trésorerie qui tient une comptabilité parallèle.

Madame LENFANT se retire et laisse la présidence à Mme DERUELLE José pour le vote du compte administratif et du compte de gestion.

Le compte administratif 2015 et le compte de gestion 2015 sont approuvés.

**Avis favorable :11 Votants 11pour**

*Madame Lenfant reprend la présidence de la séance.*

## **3- Affectation du résultat**

**délibération 2015-009**

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

### **Résultat de fonctionnement :**

Résultat de l'exercice	+ 30 120.80 €
Résultat antérieur reporté	+ 233 708.51 €
<b>Résultat à affecter</b>	<b>+ 263 829.31 €</b>

### **Résultat d'investissement :**

Résultat de l'exercice	- 242 488 €
Résultat antérieur reporté	+ 229 826.18 €
<i>Pour rappel - restes à réaliser (dépense)</i>	<i>332000 €</i>
<i>- restes à réaliser (recettes)</i>	<i>332000€</i>

**Résultat 2015 :** - 12 661.82€

### **AFFECTATION**

Affectation en réserve (1068)	12 661.82 €
Report en fonctionnement (002)	251 167.49 €
Report en Investissement (001)	-12 661.82 €

**Avis favorable : 13 Votants 13pour**

## **4 Taux d'imposition 2016 et Budget Primitif 2016 :**

**délibération 2016-010**

### **a- Taux d'imposition 2016**

Après avoir délibéré, le conseil décide d'augmenter les taux des taxes de 2 % ce qui donne pour 2016 :

- 6.70 % pour le taux de la taxe d'habitation
- 16.83 % pour le taux de la taxe foncière (bâti)
- 40.29 % pour le taux de la taxe foncière (non bâti)

### **b- approbation du Budget primitif 2016 :**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2016 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 9 mars 2016, comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	662 185 €	662 185 €
<b>Section d'investissement</b>	1 359 871 €	1 359 871 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 022 056 €</b>	<b>2 022 056 €</b>

Ce budget comprend l'aménagement d'une nouvelle cantine/salle d'activités communales, des travaux de voirie et divers.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu l'avis de la commission des finances du 9 mars 2016,

Vu le projet de budget primitif 2016,

#### **Après en avoir délibéré,**

APPROUVE le budget primitif 2016 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	662 185 €	662 185 €
<b>Section d'investissement</b>	1 359 871 €	1 359 871 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 022 056 €</b>	<b>2 022 056 €</b>

**Le budget et les taux des taxes sont adoptés : 13 votants, 13 pour**

#### **5- Fonds de concours – Amende de police :**

***délibération 2016-011***

Le conseil communautaire en date du 28 janvier 2016 nous a attribué un fonds de concours au titre des amendes de police d'un montant de 15 250€ dans le cadre du financement des travaux de réfection de la RD61.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la convention octroyant ce fonds de concours.

**Avis favorable : 13 votants, 13 pour**

#### **6- Acquisition d'une parcelle le long du chemin des Perrais**

***délibération 2016-012***

Suite à la demande de Certificat d'urbanisme et au bornage de la parcelle ZE 125 située dans le chemin des Perrais, pour assurer l'alignement entre les différentes parcelles le long de la route, la commune s'est portée acquéreur d'une bande de 123 m<sup>2</sup> le long de la route, nouvellement cadastrée ZE 315. Le bornage est à la charge de la commune et l'acquisition se fait pour un euro symbolique.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Avis favorable 13 votants, 13 pour**

#### **7- Ouverture des devis pour création de murets au cimetière**

En 2010, des murets avaient été aménagés afin de permettre la création de nouvelles sépultures. Il apparaît nécessaire de procéder à nouveau à la création de nouveaux murets, dans la partie sud-est. Trois devis ont été demandés.

Un seul devis a été fourni. Ce point sera abordé lors d'un prochain Conseil.

#### **8- Rétrocession des espaces communs – lotissement Riant Cottage**

***délibération 2016-013***

Madame Lenfant rapporte que par une délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2009, le conseil municipal a décidé l'intégration des voiries et espaces verts du lotissement Riant Cottage dans le domaine public. Cette délibération concernait les lots 8 – 9 – 10 – 11 – 12 – 13 et 14.

Cinq lots étant construits, le transfert de propriété peut maintenant se faire, même si les travaux de voirie ne sont pas entièrement terminés.

Le Conseil municipal ayant entendu le rapporteur et ayant délibéré,

- accepte la cession à titre gracieux, et le principe du classement dans le Domaine Public Communal des lots 8 – 9 – 10 – 11 – 12 – 13 et 14.

- autorise les services techniques de la CASE à procéder aux examens techniques nécessaires

- autorise Madame le Maire à lancer les enquêtes publiques réglementaires préalables à tout classement dans le domaine public communal et à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

**Avis favorable 13 votants, 13 pour**

## **9- Réception de don**

**délibération 2016-014**

Madame Foucher Ginette a fait un don à la commune d'une valeur de 10 000€, en contrepartie de l'entretien de la sépulture familiale.

Le conseil accepte ce don, remercie Madame Foucher, et prend l'engagement de veiller au bon entretien de la sépulture.

**Avis favorable 13 votants, 13 pour**

## **10- Achat d'un PC**

**délibération 2016-015**

Le PC du secrétariat, acheté en 2011 montre des signes de défaillance. Il convient donc de le remplacer au plus vite pour ne pas prendre le risque d'une panne et de plusieurs jours sans outil de travail.

Plusieurs devis ont été demandés. Pour une prestation compara

MBS Louviers	Connect+ Louviers	JVS Mairistem
Processeur i5, 4 Go RAM, Disque 500 Go , Windows 7 pro,	Processeur i5, 8 Go RAM, Disque 1 To , Windows 7 pro,	Processeur i5, 4 Go RAM, Disque 500 Go ,
595 € HT	577.50 € HT	603.25 € HT

Le conseil municipal décide de se porter acquéreur du matériel proposé par Connect+.

**Avis favorable 13 votants, 13 pour**

## **11- Baux ruraux**

**délibération 2016-016**

Le bail de l'EARL Cauchie pour la parcelle ZC 56 d'une contenance de 87a 70ca est arrivé à expiration. Madame le maire demande au conseil s'il souhaite que celui-ci soit renouvelé.

Le Conseil municipal donne son accord pour un prolongement du bail qui sera renouvelé par tacite reconduction prenant effet au terme du bail précédent, pour un loyer de 6 quintaux de blé à l'hectare et autorise Madame le maire à signer tous documents se rapportant à ce contrat.

**Avis favorable 13 votants, 13 pour**

## **12- Questions diverses**

- Inauguration de la RD112. La date a été fixée au samedi 23 avril à 11h. Tous les habitants de la commune sont invités à y participer.
- Sur l'initiative de Lisa Pascual, une « bookbox » a été installée près de l'école. Chacun peut emprunter et laisser livres et revues en libre-service. Une autre sera installée prochainement à la Mare-Hermier.
- Ecole : suite à l'achat du terrain, un groupe de travail se réunira pour réfléchir à l'organisation du terrain de jeux. Une deuxième classe maternelle sera ouverte à la rentrée prochaine, l'école passe donc à 5 classes.

**La séance est levée à 23 heures**